

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 23/09/2024
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de présents : 13
Nombre de votants : 13

Séance N° 06
30/09/2024
Délibération 060/8.1

L'an deux mille vingt-quatre, le trente septembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Mme GODEFROY Rosiane, Maire.

Membres présents : Mesdames GODEFROY Rosiane, BERNARD Béatrice, BILLET Sabine, BESSEAU Martine, PONTOIZEAU Fabienne, HENRIQUES Floriane et Messieurs MILCENT Jean-Paul, CHAUVIN Yannick, ABU-AITA Maher, GUILBAUD David, HEMON Christian, CUVILLIER Jean-Claude, POUGEARD Pierre,

Absents excusés : Mesdames HAMELIN Karine, ARTUS Pauline, HA Christine

Absents : Madame MOURAIN Lisa, Messieurs PINEAU Nicolas, AVERTY Julien

Mme BILLET Sabine a été élue secrétaire.

OBJET : Fixation des tarifs de la garderie périscolaire pour l'année 2024-2025

VU la délibération n°048/8.1 en date du 24/07/2023.

Madame Le Maire rappelle qu'en 2023 le conseil municipal avait fixé les tarifs de la garderie périscolaire comme suit :

- QF : 0 à 900 € : 0,75 € le quart d'heure
- QF : 901 et plus : 0,80 € le quart d'heure

Madame Le Maire propose aux membres du conseil municipal de maintenir ces tarifs de la garderie périscolaire pour l'année scolaire 2024/2025 qui est ouverte à l'espace des Libellules de 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 18h45.

Le Conseil Municipal, après en avoir en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **APPROUVE** le maintien des tarifs de la garderie périscolaire pour l'année scolaire 2024/2025.

Fait et Délibéré en Mairie du PERRIER, les jour, mois et an que dessus,
Et ont tous les membres présents signés au registre des délibérations.

Pour extrait conforme
Madame le Maire
Rosiane GODEFROY



La secrétaire de séance
Mme BILLET Sabine

